



PROJET PEDAGOGIQUE DE L'OREE JEUNES

«Séjours au Ski 2011»

Séjours vacances hiver 12-17 ans
du 25/02 au 05/03/11 et du 15 au 23/04/2011

SOMMAIRE

- ✓ Présentation du territoire et du projet enfance jeunesse
- ✓ Présentation de l'association et du projet éducatif des PEP 28
- ✓ Structure
- ✓ Capacité d'accueil
- ✓ Description des locaux
- ✓ Présentation de l'équipe
- ✓ Journée type et planning
- ✓ Rôles de chacun
- ✓ Le projet pédagogique construit en équipe
- ✓ Informations diverses

PRESENTATION DU TERRITOIRE ET DU PROJET ENFANCE JEUNESSE

La Communauté de Communes de l'Orée de Chartres (CCOC) :

Composée de 16 Communes (Berchères Saint Germain, Berchères les Pierres, Challet, Clévilliers, Coltainville, Corancez, Gasville-Oisème, Gellainville, Houville la Branche, Jouy, Morancez, Nogent-le-Phaye, Poisvilliers, Prunay le Gillon, Saint Prest, Sours), elle se caractérise par un territoire vaste et rural formant un croissant de lune à l'Est de la ville-préfecture, Chartres.

Dotée de la compétence Enfance-Jeunesse, elle dispose sur son territoire de trois Accueils de Loisirs (3-12 ans) et d'un secteur Jeunes (12-17 ans), dont elle a confié la gestion aux PEP 28. Du 06 au 31 juillet 2009, un 4^{ème} accueil de loisirs est ouvert sur la commune de Saint Prest afin de permettre l'inscription des enfants de cette commune, ayant intégré l'Orée de Chartres au 1^{er} janvier 2009.

Les actions Enfance-Jeunesse sont validées lors de Comités de Pilotage Restreints, composés du Vice-président délégué à l'Enfance Jeunesse Gérard BESNARD (Maire de Morancez) et de trois élus Responsables de pôle : Gismonde RIGAUD (pôle de Morancez), Philippe PELLARD (pôle de Sours), Pascal MARTIN (pôle de Jouy). Se joignent à eux un représentant des PEP, gestionnaire, et la Coordinateur Enfance/Jeunesse.

Des Comités de Pilotage Elargis ont également lieu deux fois par an. Ils sont constitués des membres du Comité de Pilotage Restreint et de deux représentants délégués à l'Enfance-Jeunesse par Commune de la CCOC.



Le projet enfance jeunesse:

La Communauté de Communes a réalisé une étude / diagnostic et une évaluation approfondie sur l'ensemble du territoire intercommunal. La démarche développée en partenariat avec les institutions (CAF, DDJS) a mobilisé l'ensemble des acteurs du territoire : parents, jeunes, associations, élus... Un Comité de Pilotage a été constitué pour enrichir les différentes étapes du diagnostic. La population a été interrogée sur l'offre de service actuelle, sa satisfaction, ses attentes pour les années à venir. L'étude a abouti à la rédaction du projet éducatif local et à la définition de priorités d'action :

Les Equipements

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CFtable 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CFtable 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CFtable 3
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de nombreux équipements sportifs • Pas de locaux dédiés pour les CLSH existants sauf à Jouy • Pas de local dédié pour l'accueil des ados 	<ul style="list-style-type: none"> • Exploiter et améliorer les ressources existantes • Terminer la construction d'une structure CLSH dédiée à Morancez, étudier la possibilité de création d'équipement à Sours, reconfigurer les locaux situés à Jouy pour un accueil spécifique des 3-6 ans • Pérenniser l'accueil des jeunes lors d'animations itinérantes grâce à la mise à disposition de salles communales 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un vestiaire pour le terrain de baseball à Gallainville. • Construction d'un terrain de sport à Poisvilliers. • Construction d'un vestiaire pour le terrain de football à Nogent (à l'étude) • Utilisation des structures pour des animations CLSH ou ados • Fin de la construction du CLSH situé à Morancez • Etude sur le type d'équipement à envisager éventuellement à Sours. • Continuer à travailler en partenariat avec les Communes et en favorisant le maillage territorial 	<ul style="list-style-type: none"> • Montage de dossiers, mise en place d'animations spécifiques par les équipes d'animation • Etude de pertinence à mener concernant la réalisation d'un CLSH à Sours, (ou d'un accueil petite enfance) Développer l'accueil des 0-3 ans ? • Contacts et informations régulières aux Maires et membres du Comité de Pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure couverture territoriale • Amélioration des équipements • Amélioration de l'offre de service • Meilleure connaissance par les familles et les jeunes des équipements et du territoire de la CCOC 	<ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des besoins spécifiques de la population • Amélioration de la qualité d'accueil • Augmentation de la diversité des pratiques proposées • Augmentation du nombre de Communes accueillant des animations ados

Les Temps extrascolaires

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CF table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CF table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CF table 3
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existence de 3 CLSH (5-11 ans ou 6-11 ans) fonctionnant sur des rythmes et périodes différents, aux petites vacances, grandes vacances et mercredis et d'1 CLSH AFR fonctionnant sur <u>Brugny-le-Gillon</u>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'offre de service sur les 3 pôles, et l'améliorer ▪ Rechercher une cohérence et une complémentarité entre les structures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la coordination (ouverture, tarifs...), tendre vers une harmonisation des horaires entre les CLSH ▪ Créer des liens avec l'AFR 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cohérence entre les équipes des différentes structures ▪ Organiser des rencontres entre structures et équipes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour les CLSH, cohérence, accueil de proximité le mercredi, projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...) 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mutualisation des Centres sur certaines périodes impliquant des accueils / transports des pôles fermés vers le pôle ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir la mutualisation permettant de couvrir toutes les périodes de vacances (combinaison des périodes d'ouverture) et améliorer le système d'accueil/transport 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Couvrir l'ensemble des périodes extrascolaires, développer un accueil CLSH de proximité le mercredi, organiser différemment l'accueil et le transport des enfants d'un pôle à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etudier une solution adaptée pour les accueils et transports, créer une équipe à l'année sur le CLSH situé à <u>Morancez</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organisation améliorée de la mutualisation, sécurité augmentée pendant les transports 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Prise en compte des besoins des familles concernant les 3-5 ans, accueil adapté pour les <u>pré-ados</u> et prise en compte de leurs besoins, développement des animations pour les ados, cohérence sur le territoire, périodes d'ouverture satisfaisantes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence de CLSH pour les 3-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouvrir les structures aux enfants de 3 et 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création d'un CLSH situé à <u>Morancez</u> adapté pour l'accueil des plus petits, effectuer les démarches et aménagements nécessaires pour le CLSH situé à <u>Jouy</u>, étudier la possibilité d'accueil des maternels à <u>Sours</u>. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des aménagements nécessaires à des accueils adaptés, démarches administratives 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil adapté des 3-5 ans 	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Peu de fréquentation des CLSH par les 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adapter l'accueil des 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Organiser des temps d'animation distincts 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mise en place de projets spécifiques aux 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil adapté des 10-12 ans et réponse à des besoins et attentes identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la participation des enfants et des jeunes
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Animations ados ne couvrant pas toutes les vacances et quasi-inexistantes les mercredis et week-ends 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer progressivement le secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des animations ados sur toutes les périodes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les moyens humains dédiés au secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour le secteur ados, y compris l'été (régularité satisfaisante de l'organisation de stages et séjours) ▪ Offre équilibrée sur l'ensemble du territoire 	

L'Accessibilité et le Public

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CF table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CF table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CF table 3
<p style="text-align: center;">Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Harmonisation effective des tarifs sur l'ensemble du territoire ▪ Acquisition d'un minibus ▪ Transport des Communes de la CCOC vers les Communes-pôles incertain 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs et étudier une adaptation des tarifs en fonction de la typologie des familles fréquentant les structures ▪ Maintenir le minibus ▪ Améliorer le transport des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir l'harmonisation des tarifs ; les adapter en fonction des revenus pour les CLSH ; maintenir des tarifs attractifs pour les jeunes. Tarification à revoir à la baisse pour les familles sans impact sur la qualité de service ▪ Maintenir le minibus ▪ Mise en place de transports des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Etude en concertation avec les élus, la CAF et la DDJS, échanges d'expériences avec d'autres collectivités Aides spécifiques au cas par cas (CIAS) ▪ Utiliser les ressources locales (convention avec des syndicats de transports...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Lisibilité des tarifs et accessibilité au plus grand nombre ▪ Amélioration de l'accès pour les enfants et jeunes, notamment pour ceux qui habitent les Communes les plus éloignées des pôles 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des structures
<p style="text-align: center;">Public</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Absence d'offre pour les 3-5 ans ▪ Fréquentation faible par les 10-12 ans ▪ 12-16 ans en demande d'une offre plus régulière ▪ Possibilité de s'impliquer dans l'organisation appréciée par les enfants et les jeunes ▪ Pas de lieu d'expression pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Proposer des activités, des structures ET UNE ORGANISATION permettant un accueil adapté à chaque âge ▪ Continuer à favoriser la participation des jeunes dans l'organisation des structures (projets pédagogiques) ▪ Créer un espace d'expression (Conseil Communautaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Travailler en partenariat avec les acteurs locaux tels que les associations, adapter les structures, élaborer des projets pédagogiques tenant compte des spécificités de chaque âge 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et les équipes, créer des espaces adaptés dans les structures, intégrer l'idée d'accueil adapté dans les projets pédagogiques ▪ Mobiliser les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de nouvelles activités Organisation des structures mieux adaptée aux besoins du public 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Augmentation de la fréquentation des structures

Les Temps extrascolaires

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX Cf table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE Cf table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC Cf table 3
<ul style="list-style-type: none"> Existence de 3 CLSH (5-11 ans ou 6-11 ans) fonctionnant sur des rythmes et périodes différents, aux petites vacances, grandes vacances et mercredis et d'1 CLSH AFR fonctionnant sur Bruay-le-Gillon. 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'offre de service sur les 3 pôles, et l'améliorer Rechercher une cohérence et une complémentarité entre les structures 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la coordination (ouverture, tarifs...), tendre vers une harmonisation des horaires entre les CLSH Créer des liens avec l'AFR 	<ul style="list-style-type: none"> Cohérence entre les équipes des différentes structures Organiser des rencontres entre structures et équipes 	<ul style="list-style-type: none"> Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour les CLSH, cohérence, accueil de proximité le mercredi, projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...) 	
<ul style="list-style-type: none"> Mutualisation des Centres sur certaines périodes impliquant des accueils / transports des pôles fermés vers le pôle ouvert 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la mutualisation permettant de couvrir toutes les périodes de vacances (coordination des périodes d'ouverture) et améliorer le système d'accueil/transport 	<ul style="list-style-type: none"> Couvrir l'ensemble des périodes extrascolaires, développer un accueil CLSH de proximité le mercredi, organiser différemment l'accueil et le transport des enfants d'un pôle à l'autre 	<ul style="list-style-type: none"> Etudier une solution adaptée pour les accueils et transports, créer une équipe à l'année sur le CLSH situé à Morancez 	<ul style="list-style-type: none"> Organisation améliorée de la mutualisation, sécurité augmentée pendant les transports 	<ul style="list-style-type: none"> Prise en compte des besoins des familles concernant les 3-5 ans, accueil adapté pour les pré-ados, prise en compte de leurs besoins, développement des animations pour les ados, cohérence sur le territoire, périodes d'ouverture satisfaisantes
<ul style="list-style-type: none"> Absence de CLSH pour les 3-5 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrir les structures aux enfants de 3 et 4 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'un CLSH situé à Morancez adapté pour l'accueil des plus petits, effectuer les démarches et aménagements nécessaires pour le CLSH situé à Jouy, étudier la possibilité d'accueil des matériels à Sous. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation des aménagements nécessaires à des accueils adaptés, démarches administratives 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil adapté des 3-5 ans 	
<ul style="list-style-type: none"> Peu de fréquentation des CLSH par les 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Adapter l'accueil des 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des temps d'animation distincts 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de projets spécifiques aux 10-12 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Accueil adapté des 10-12 ans et réponse à des besoins et attentes identifiés 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la participation des enfants et des jeunes
<ul style="list-style-type: none"> Animations ados ne couvrant pas toutes les vacances et quasi-inexistantes les mercredis et week-ends 	<ul style="list-style-type: none"> Développer progressivement le secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des animations ados sur toutes les périodes 	<ul style="list-style-type: none"> Développer les moyens humains dédiés au secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> Périodes extrascolaires entièrement couvertes pour le secteur ados, y compris l'été (régularité satisfaisante de l'organisation de stages et séjours) Offre équilibrée sur l'ensemble du territoire 	

L'Accessibilité et le Public

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX Cf table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE Cf table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC Cf table 3
<p style="text-align: center;">Accessibilité</p> <ul style="list-style-type: none"> Harmonisation effective des tarifs sur l'ensemble du territoire Acquisition d'un minibus Transport des Communes de la CCOC vers les Communes-pôles existant 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'harmonisation des tarifs et étudier une adaptation des tarifs en fonction de la typologie des familles fréquentant les structures Maintenir le minibus Améliorer le transport des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir l'harmonisation des tarifs ; les adapter en fonction des revenus pour les CLSH ; maintenir des tarifs attractifs pour les jeunes. Tarification à revoir à la baisse pour les familles sans impact sur la qualité de service Maintenir le minibus Mise en place de transports des Communes vers les Communes pôles (2 véritables pôles seront mis en place) 	<ul style="list-style-type: none"> Etude en concertation avec les élus, la CAF et le DDS, échanges d'expériences avec d'autres collectivités Aides spécifiques au cas par cas (CLAS) Utiliser les ressources locales (convention avec des syndicats de transports...) 	<ul style="list-style-type: none"> Lisibilité des tarifs et accessibilité au plus grand nombre Amélioration de l'accès pour les enfants et jeunes, notamment pour ceux qui habitent les Communes les plus éloignées des pôles 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la fréquentation des structures
<p style="text-align: center;">Public</p> <ul style="list-style-type: none"> Absence d'offre pour les 3-5 ans Fréquentation faible par les 10-12 ans 12-16 ans en demande d'une offre plus régulière Possibilité de s'impliquer dans l'organisation appréciée par les enfants et les jeunes Pas de lieu d'expression pour les jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Proposer des activités, des structures ET UNE ORGANISATION permettant un accueil adapté à chaque âge Continuer à favoriser la participation des jeunes dans l'organisation des structures (projets pédagogiques) Créer un espace d'expression (Conseil Communautaire, etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Travailler en partenariat avec les acteurs locaux tels que les associations, adapter les structures, élaborer des projets pédagogiques tenant compte des spécificités de chaque âge 	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser les échanges entre les acteurs locaux et les équipes, créer des espaces adaptés dans les structures, intégrer l'idée d'accueil adapté dans les projets pédagogiques Mobiliser les moyens humains nécessaires à la réalisation de ces objectifs 	<ul style="list-style-type: none"> Création de nouvelles activités Organisation des structures mieux adaptée aux besoins du public 	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la fréquentation des structures

L'Encadrement et la Formation, l'Implication des Familles, La Communication

+

INDICATEURS DIAGNOSTICS	OBJECTIFS GENERAUX ET TERRITORIAUX CF table 1	OBJECTIFS OPERATIONNELS Descriptions de comportements observables	CONDITIONS DE MISES EN ŒUVRE Les moyens humains, matériels, financiers Les critères d'exigence	EFFETS SUR LE TERRITOIRE CF table 2	EFFETS SUR LE PUBLIC CF table 3
<p>Encadrement – Formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation assurée par le gestionnaire ▪ Existence d'un poste de Coordination ▪ Equipes commençant à travailler en lien ▪ Déficit de moyens humains dédiés au secteur ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintien de la formation assurée par le gestionnaire ▪ Maintien d'un poste de Coordination ▪ Echanges réguliers entre les équipes ▪ Réflexion autour du renforcement de l'équipe d'encadrement des activités ados 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualification des équipes ▪ Maintien d'un poste de Coordination ▪ Projets communs (inter-centres, sorties, camps d'été...) ▪ Création d'un poste de Directeur ados à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formations régulières ▪ Communication entre les équipes ▪ Recrutement d'un Directeur ados à l'année 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualification des équipes et stabilisation de l'encadrement ▪ Meilleure cohérence ▪ Création d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la qualité de service ▪ Meilleure cohérence et meilleure égalité de service sur le territoire ▪ Augmentation de l'offre pour les ados
<p>Implication des Familles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Familles présentes lors des manifestations ponctuelles lorsqu'elles sont sollicitées 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Maintenir le lien avec les familles ▪ Prendre en compte leurs avis sur la politique jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Continuer à organiser des rencontres avec les familles (actions ponctuelles dans les CLSH et secteur ados) ▪ Mener une enquête / recueil d'impression sur la politique jeunesse mise en place 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fêtes de fin de Centre, spectacles ou expositions des enfants, événements festifs, remise de diplômes ARPS... ▪ Enquête par l'intermédiaire des Ecoles et structures 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Création de lien 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure connaissance de la vie des Centres par les familles et de la politique jeunesse dans sa globalité
<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Début d'une adaptation des moyens de communication en fonction du public et des relations presse 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer la communication Enfance-Jeunesse en direction du public (Enfance-Jeunesse, familles, acteurs locaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Adaptation complète des moyens de communication en fonction du public ▪ Relations presse régulières ▪ Information directe aux jeunes par courrier et mail ▪ Information aux Mairies ▪ Articles dans l'agenda et le bulletin communautaire ▪ Développement du site Internet 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueil des adresses mails et postales, mailings, envois groupés, communiqués de presse, conférences de presse ▪ Développement du site Internet (contenu et notoriété) et de la téléscription pour les jeunes ainsi que le téléchargement des dossiers d'inscription pour les enfants et les jeunes ▪ Communication avec les membres du Comité de Pilotage et les Mairies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Amélioration de la connaissance de l'existant, tant par les habitants de la CCOC que par les extérieurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure information sur les services proposés qui favorise la connaissance et permet l'augmentation de la fréquentation

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU PROJET EDUCATIF DES PEP

La Fédération générale

La première Guerre mondiale fait en France de nombreux dégâts tant sur le plan économique que humain. Les femmes des soldats, sans ressources, doivent travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Par manque de revenus suffisants ou suite à des remariages, beaucoup d'enfants sont placés chez des membres de la famille.

Le pays tout entier est associé à cette douleur des familles. Les illustrations de l'époque, (timbres, cartes postales, dessins...) témoignent de la gravité de la perte humaine et des épreuves qu'elle leur impose. C'est alors que la société dans son ensemble, sensibilisée, participe à un élan de solidarité qui amène les corps de métiers (l'orfèvre, la bijouterie...) à créer des formes d'orphelinat industriel. De même, au sein des écoles publiques, des collectes ou des dons en nature sont organisés pour soutenir l'action des nouvelles associations.

Petit à petit le mouvement s'amplifie et en 1917, le principe de solidarité nationale oblige la France « à réparer les effets des conséquences de la guerre ». Le statut de pupille de la nation est ainsi créé. Il s'accompagne de la naissance d'organismes destinés à soutenir les pupilles sur le plan matériel et de l'éducation. Pour rendre plus efficace le dispositif, l'office national des pupilles de la nation se déploie dans les départements.

Au vu de l'organisation actuelle des PEP, nous pouvons considérer qu'ils sont une émanation directe des pupilles de la nation. A l'exception près, et elle est primordiale, que les pupilles de l'enseignement public sont laïcs. Les personnels de l'Education nationale, inspecteurs d'Académie et instituteurs, à l'identique des autres corps de métiers, se sont mobilisés dès 1915 autour d'associations départementales pour ensuite s'orienter, en 1917, sur la création de la Fédération générale des associations des Pupilles de l'Enseignement public. Ils défendent le caractère laïc de leur mouvement, caractère qui, aujourd'hui encore, fait leur identité.

Dès 1919, le mouvement PEP est reconnu d'utilité publique.

L'association départementale d'Eure et Loir

L'ADPEP – Association Départementale de Pupilles de l'Ecole Publique d'Eure et Loir a été déclarée à la Préfecture du département le 20 juin 1926. Les présidents qui se sont succédés à la tête de l'association, ont toujours été inspecteurs d'académie, recteurs ou hommes politiques.

En 1947, l'association, soutenue par Mr Villin, Inspecteur d'académie, acquiert, avec des fonds réunis par souscription par les coopératives scolaires et les instituteurs, le premier centre de vacances à Cadéac.

Situé dans les Hautes-Pyrénées, ce centre de vacances au pied de la montagne fait le bonheur de nombreux enfants des écoles publiques d'Eure et Loir. Il permet à beaucoup d'entre eux de découvrir le plaisir de la neige, puisque depuis 1961 Cadéac accueille des classes de neiges. Le deuxième centre de vacances est créé en 1947 à Senonches, installé dans l'internat du collège « La Loge des Bois ». Ce centre est aujourd'hui devenu, après travaux, un Institut thérapeutique éducatif et pédagogique.

En 1966, l'association prend la direction des actions menées vers les enfants handicapés et crée plusieurs centres : l'IME à Mainvilliers, les CMPP de Chartres et de Dreux, l'IME de Nogent-le-Rotrou. Elle gère actuellement huit établissements médico-sociaux.

Après la montagne et la campagne, elle propose des séjours à la mer et devient prestataire du centre de vacances de Carolles, propriété de la mairie de Mainvilliers, dans le département de la Manche. C'est le début d'une ère où les PEP deviennent prestataires auprès de plusieurs communes du département.

Aujourd'hui, les PEP 28 gèrent 35 Accueils de loisirs sans hébergement et des accueils périscolaires. Toujours à la charge des écoles, de leurs enseignants, des adhésions volontaires et des subventions des communes et du Conseil Général, l'ADPEP 28 est devenue une association très appréciée. Mais elle doit sa longue vie à un grand nombre de personnes connues du département et au travail de bénévoles.

Le projet éducatif

UN PROJET EDUCATIF FORT, DES TEMPS DE LOISIRS POUR REpondre AUX ATTENTES DES JEUNES ET DE LEURS PARENTS :

Le projet éducatif privilégie plusieurs axes :

- Apprendre à vivre ensemble
- S'enrichir d'expériences nouvelles, culturelles et sportives ou scientifiques
- Accéder à plus d'autonomie
- Favoriser des initiatives individuelles
- Participer à des projets collectifs
- Créer et développer l'accompagnement à la scolarité et l'aide à la parentalité
- Comprendre l'environnement pour le respecter

Des accueils adaptés

Association reconnue d'utilité publique, les PEP défendent le droit aux loisirs et s'emploient à proposer des accueils de qualité au plus juste prix, offrant toutes les garanties et autorisations nécessaires.

Des possibilités pour tous

Avec plus de 150 sites en France et à l'étranger et des centaines de séjours, les PEP répondent à la demande et aux besoins de chacun : enfants, familles, collectivités territoriales.

Des activités multiples et enrichissantes

Alliées à une vie quotidienne de qualité, les activités répondent aux valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité des PEP. L'accueil de loisirs PEP est un lieu d'épanouissement personnel, de créativité, de socialisation auquel tous les enfants ont droit, quelles que soient leurs origines sociales, culturelles ou religieuses.

UN PROJET PARTAGE :

Avec les jeunes et les familles

La diversité des enfants et jeunes accueillis est un facteur d'enrichissement du groupe. L'épanouissement de chacun est favorisé. Les relations avec les familles sont indispensables (présentation de la structure, inscription, information, contact quotidien, enquêtes de satisfaction, rencontres autour des réalisations des enfants et des jeunes...).

Avec les équipes

L'organisation des accueils est confiée par les associations départementales PEP à des équipes d'animation, placées sous la responsabilité de directeurs qui en sont garants. Chaque équipe adhère au projet éducatif, élabore et met en œuvre un projet pédagogique dans le cadre de ce projet éducatif. Chacun est un acteur de l'économie sociale et de l'éducation populaire.

- **Equipe de Direction** : Le directeur est le mandataire et le représentant des PEP, dont il défend les valeurs et les intérêts. Il est le garant du bon déroulement du séjour et de la mise en œuvre et de l'exécution du projet pédagogique. Il est le gestionnaire de l'équipe et participe à la formation des animateurs. Il assure les relations avec les familles.
- **Equipe d'Animation** : Répondant aux conditions réglementaires actuelles, elle est associée à la réalisation du projet pédagogique à travers l'élaboration et la réalisation d'un projet d'animation. Les animateurs sont responsables de la sécurité physique, morale et affective des mineurs accueillis.

Avec les partenaires

Les temps éducatifs que vit l'enfant s'inscrivent dans une logique de complémentarité (éducation « partagée ») dont chacun, parents, enseignants, cadres éducatifs, associations... est responsable et auxquels tous doivent contribuer.

Avec les personnes en situation de handicap

Les PEP s'engagent à favoriser l'intégration dans les accueils de loisirs des personnes handicapées, à assurer à ses équipes une formation spécifique à l'accueil de la personne handicapée, à informer tout futur intervenant que l'organisme est signataire de la charte de déontologie sur l'accueil des personnes en situation de handicap, à réunir les conditions optimales et à organiser des réunions de concertation pour un bon déroulement du séjour de ces personnes.

DES LIEUX A VIVRE, DES TEMPS A VIVRE :

Chaque accueil de loisirs s'inscrit dans un environnement qu'il convient de respecter et valoriser. Les PEP favorisent l'éducation à l'environnement ainsi qu'au développement durable, notamment sur les temps de vie collective.

Les repas sont un moment fort de la journée et favorisent l'échange et la convivialité ; ils sont un moment d'éducation à la vie en société.

Le rythme de vie s'équilibre entre moments d'activité, moments de repos et temps d'échanges entre jeunes et équipes d'encadrement.

L'hygiène est un aspect important de la vie en accueil de loisirs, parce que c'est un facteur de santé, de bien-être et d'éducation.

Les activités de sensibilisation à l'environnement permettent l'acquisition d'attitudes nouvelles et favorisent l'ouverture d'esprit.

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement de l'enfant. Les équipes veillent donc à mobiliser l'ensemble des compétences et ressources disponibles. Les activités, proposées par les enfants ou les animateurs, constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontre, d'action dans ou sur le milieu. Elles permettent l'initiative, la prise de responsabilité, entraînent des acquisitions diverses et par là-même sont sources de plaisir.

Le transport est un moment éducatif qui se prépare et dont l'organisation engage la responsabilité de l'association qui l'organise. Toutes les conditions de sécurité y sont réunies

LA STRUCTURE

Nom de la structure	OREE JEUNES
Adresse	Mairie de Morancez
Téléphone	02 37 35 27 83 / 06 74 83 89 44
Fax	02 37 33 05 25
Mail	coordinationenfancejeunesse@oree-chartres.fr
Horaires d'ouverture	2 séjours de 7 jours et 8 nuits

CAPACITE D'ACCUEIL

Age	Nombre de 3-5 ans	Nombre de 6-11 ans	Nombre de 12-17 ans	Total
Mercredis				
Février			Séjour ski hiver	30
Avril			Séjour ski printemps	20
Juillet				
Août				
Toussaint				
Noël				

DESCRIPTION DES LOCAUX

Séjour Ski du 25 février au 5 mars 2011

La structure d'accueil :

Situé en Haute-Savoie, à Fillinges, le centre des PEP de l'Indre est agréé Education Nationale et Jeunesse et Sports. Il peut accueillir jusqu'à 150 personnes et met à disposition : 6 salles d'activités, 2 salles à manger, une salle de jeux, des chambres personnalisées...

Le bâtiment comprend 3 étages avec des chambres de 4 à 6 lits avec toilettes.

Des repas variés et équilibrés sont préparés et servis sur place.

Le lieu du séjour : Fillinges

Fillinges, est un village situé dans le massif du Voiron. Plusieurs stations de ski sont à disposition :

- La station de ski d'Habère-Poche
- La station de ski de Hirmentaz
- La station de Sommand
- La station de Praz de Lys

Fillinges est à 30mn de la Suisse.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Séjour hiver

NOM	Prénom	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail
LAFFARGUE	Marilyne	BAFD BAFA AFPS	Directrice	CDI	Du 25/02/11 au 05/03/11	12-17 ans	Depuis Août 1999	24h/24h durant les séjours
MERCERON	Muriel	BAFA AFPS	Animatrice	CEE	Du 25/02/11 au 05/03/11	12-17 ans	Depuis Juillet 2006	24h/24h
NAUDIN	Etienne	BAFA	Animateur	CEE	Du 25/02/11 au 05/03/11	12-17 ans	Depuis Juillet 2010	24h/24h
SCHAEFFER	Nicolas	DUT CS	Animateur	CEE	Du 25/02/11 au 05/03/11	12-17 ans	Aucune	24h/24h

Séjour Ski du 15 au 23 avril 2011

La structure d'accueil :

Le centre « Les Sonnailles » des PEP 74 se situe à 3 km du village de Cordon, à 1050 m d'altitude. Il est situé face au Mont-Blanc, au pied des pistes. Les remontées mécaniques se trouvent entre 1050 m et 1600 m d'altitude. Le centre est typiquement savoyard, de par sa construction et ses spécialités savoyardes.

Agréé Education Nationale et Jeunesse et Sports, le Centre peut accueillir jusqu'à 68 personnes et met à disposition : 4 salles d'activités dont une avec cheminée, 1 salle à manger, une salle de documentation, des chambres personnalisées, ...

Des repas variés et équilibrés sont préparés et servis sur place.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Séjour hiver

NOM	Prénom	Qualification (diplôme obtenu)	Fonction (Directeur, Animateur, Personnel de service, Chauffeur...)	Statut : CDI, CDD, CEE, Stagiaire, Intervenant, au pair, Mise à disposition	Périodes	Groupe d'âge attribué	Ancienneté (aux PEP)	Durée hebdomadaire de travail
AMIOT	Thomas	BEATEP AFPS	Directeur	CDI	Du 15 au 23/04/11	12-17 ans	Depuis Août 2006	24h/24h
LAFFARGUE	Marilyne	BAFD BAFA AFPS	Animatrice	CDI	Du 15 au 23/04/11	12-17 ans	Depuis Août 1999	24h/24h
NAUDIN	Etienne	BAFA	Animateur	CEE	Du 15 au 23/04/11	12-17 ans	Depuis Juillet 2010	24h/24h

JOURNEE TYPE

Horaires	Activités
8h-9h	Réveil échelonné et petit déjeuner
9h30-12h	Aller station, Activité ski
12h-14h	Retour au centre, déjeuner et temps libre (février) – Déjeuner sur piste (avril)
14h-16h	Aller Station (février) et activité Ski
16h-16h30	Goûter et retour station
16h30-19h	Ateliers, douches, temps libre
19h-20h30	Dîner
20h30-22h30/23h	Veillée et coucher

PLANNING SEJOURS SKI – Hiver et Printemps 2011

	Samedi		Dimanche		Lundi	Mardi	
Matin	Installation		SKI		SKI	SKI	
Midi	12h		12h		12h	12h	
Après-midi	Découverte des environs		SKI		SKI	SKI	
Goûter	17h		17h		17h	17h	
Soirée 17h30- 19h	A	B	A	B	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente... Douche	Douche	B
	Ateliers, jeux, détente...	Douche	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	Douche		Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	Douche
	Douche	Ateliers, jeux, détente...	Douche	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	Douche Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	Douche	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...
Dîner	19h		19h		19h	19h	
Veillée 20h- 21h15	Veillée proposée par les animateurs		Veillée au choix des jeunes		Veillée au choix des jeunes	Veillée au choix des jeunes	

PLANNING SEJOUR SKI - Hiver et Printemps 2011

	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	
Matin	Départ pour la Suisse, visite de musée (février) ½ journée raquettes (avril)	SKI	SKI	Arrivée à Jouy et Morancez	
Midi	12h	12h	12h		
Après-midi	Visite de la vieille ville (février) ½ journée avec chiens de traîneaux (avril) Temps libre Retour	Ski	Rangement		
Goûter	17h	17h	17h		
Soirée 17h30- 19h	A	B	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	A	B
	Douche	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...		Douche Rangement	Ateliers, jeux, détente...
	Ateliers, jeux, prépa veillées, détente...	Douche		Douches	Ateliers, jeux, détente... Douche Rangement
Dîner	19h	19h	19h		
Veillée 20h- 21h15	Veillée au choix des jeunes	Boom	Départ de Fillinges ou Cordon		

LES ROLES DE CHACUN

Le personnel d'encadrement :

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur/animateur (sur place) et de 3 animateurs diplômés (2 en avril) et expérimentés et d'un directeur/animateur (sur place).

De façon générale, le travail en équipe doit être privilégié, l'équipe n'étant pas seulement considérée comme la réunion de personnes complémentaires dans leurs fonctions et leurs compétences, mais aussi comme des personnes partageant le même engagement : celui de faire le maximum pour atteindre les objectifs définis avant le départ.

La réunion de préparation de chaque séjour, point de départ du travail en équipe, occasion de connaissance réciproque et de participation à l'élaboration du projet pédagogique, est indispensable.

Les activités durant le séjour :

Aucune activité ne remplit son rôle si elle ne s'inscrit pas dans une volonté d'enrichissement du jeune et dans le respect de son rythme de vie, de ses possibilités et de ses intérêts.

Les activités, suggérées par le milieu, proposées par les jeunes ou les animateurs, qu'elles soient sportives, culturelles, artistiques, sont complémentaires les unes des autres et constituent des occasions d'expression, de communication, de rencontres, d'action sur le milieu...

Elles doivent permettre l'initiative, la prise de responsabilités, entraîner des acquisitions diverses, et par là-même, être source de plaisir.

- Ateliers à thème (salsa, kung-fu, dessins, bijoux, nature, jeux...)
- Veillées
- Sortie culturelle : journée en Suisse (février)

Activités spécifiques prévues au cours des séjours :

- 5 jours de ski

Les groupes de niveau sont encadrés par les animateurs du séjour, avec possibilité pour chacun de changer de groupe en cours de séjour en fonction de sa progression (haut niveau de ski de l'équipe éducative). Les débutants seront encadrés au début par un moniteur ESF.

Le Transport :

Un car avec 2 chauffeurs, assurera le trajet Morancez - Jouy – Fillinges ou Cordon (aller-retour).

- Départ le 26/02 et le 15/04 à Morancez devant la Ferme de Chavannes, près du supermarché et à Jouy devant la Mairie.
- Retour le 05/03 et le 23/04 à Jouy et à Morancez (mêmes endroits).

Au cours du séjour, la compagnie de transport Kéolis acheminera le groupe vers la station de ski et vers la Suisse.

Le projet pédagogique construit en équipe : SEJOURS SKI 2010

Fil du projet

Partie à construire en équipe

DIAGNOSTIC	OBJECTIF(S) GENERAL(AUX)	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTION OU PROJET D'ANIMATION (thématique)	EVALUATION	
<i>(Liste des éléments qui caractérisent mon public Accueil de Loisirs)</i>	<i>(A quoi je veux parvenir ?)</i>	<i>(En faisant quoi ? (verbes d'action))</i>	<i>(Cela se concrétise par)</i> Séjour Ski à Mouthe	Indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs <i>(Qu'est ce que j'observe pour savoir si l'objectif a abouti ?)</i>	Outils <i>(Comment le l'observe ?)</i>
<p style="text-align: center;">Adolescents :</p> <p>Besoin de liberté, d'indépendance, d'autonomie</p> <p>Manque de confiance en soi</p> <p>Affirmation et construction en cours de la personnalité</p> <p>Ambivalence dans les comportements : Besoin du groupe et besoin de solitude, besoin de faire les choses à fond (de se dépenser) et de ne rien faire</p> <p>Négation des valeurs</p> <p>Idéalisation mais aussi identification (modèles)</p> <p>Recherche de ses limites et des limites</p> <p>Besoin de découverte « hors de chez soi »</p> <p>Besoins affectifs et attrait pour la sexualité</p> <p>Besoin de discussion, de réflexion</p> <p>Besoin de conflits (opposition régulière voir systématique)</p>	<p>I/ à favoriser l'autonomie, la prise de décision, l'initiative, l'argumentation des choix</p>	<p>1/ En laissant systématiquement les jeunes exprimer leur opinion, leurs envies et en tenant compte de leur parole et en les « laissant faire » lors de l'activité</p> <p>2/ En permettant aux jeunes de choisir des ateliers et veillées selon leur personnalité et leur préférence, voire en leur permettant de créer et mener eux-mêmes des séances d'animation</p>	<p>1/ Les animateurs seront capables de réadapter le planning d'activités en cours de séjour si les jeunes l'estiment nécessaire</p> <p>Pour les animateurs : Ne pas faire à la place des jeunes lors des activités proposées mais également lors des temps informels</p> <p>Mise en place d'ateliers lors du temps des douches (17h-19h), au choix des jeunes, et au choix des jeunes de participer ou de ne pas participer</p> <p>2 / Il sera proposé aux jeunes d'organiser eux-mêmes des veillées avec une aide limitée des animateurs</p>	<p>Les jeunes ont-ils exprimé des souhaits quant aux activités proposées et les animateurs ont-ils été capables de s'y adapter ?</p> <p>Les jeunes ont-ils fait (et réalisé) des propositions sur l'organisation même du séjour ?</p> <p>Les jeunes ont-ils trop souvent demandé l'aide des encadrants que ce soit lors des activités ou lors des temps informels ?</p> <p>Les jeunes ont-ils choisi leurs ateliers de façon personnelle, sans être influencés par le groupe ?</p> <p>Les jeunes ont-ils été capables de réaliser des veillées, de la façon la plus autonome possible ?</p>	<p>Comptabilisation du nombre de jeunes ayant exprimé des souhaits (outil écrit) et recensement des propositions (+ ou – élaborées)</p> <p>Les adaptations du planning ont-elles été limitées ou conséquentes ?</p> <p>Observation des réactions des jeunes lors des activités et des choix</p> <p>Comptabilisation du nombre de veillées réalisées par les jeunes et observation du degré de motivation des jeunes (grille)</p>
<p style="text-align: center;">PROBLEMATIQUE <i>(en résumé, quel problème principal choisissons-nous de résoudre ?)</i></p> <p>Jeunes aux conditions de vie favorables pour la plupart mais peu autonomes car très encadrés dans leur milieu familial</p> <p>Jeunes ayant (pour certains) des difficultés à s'affirmer, à être à l'aise dans un groupe, à être à l'aise avec leur corps</p> <p>Jeunes issus du milieu rural avec pour la plupart une sensibilité à l'environnement mais sans réelle connaissance des moyens d'action pour le respect de l'environnement ; jeunes ayant une connaissance de l'environnement limitée le plus souvent aux espaces ruraux du Centre de la France (région Centre caractérisée par ses espaces cultivés : Beauce ; isolement)</p>	<p>II/ à développer la confiance en soi</p>	<p>1/ En donnant confiance en ses capacités physiques, en se réappropriant un corps en pleine mutation</p> <p>2/ En aidant à s'affirmer dans un groupe, à exprimer ses idées, en aidant à se séparer de l'influence de ses pairs</p>	<p>1/ Proposer des activités de ski menées en toute sécurité (physique et morale), avec une prise de risque limitée mais progressive au cours du séjour ;</p> <p>Valoriser la réussite des jeunes par la parole et par la progression dans les groupes de niveau de ski et dans le choix des pistes de ski parcourues ;</p> <p>Proposer des activités de stretching, danse salsa, tai-chi... permettant d'utiliser son corps</p> <p>2/ En faisant participer tous les jeunes lors des activités de groupe, physiquement et oralement ;</p> <p>En proposant des activités permettant de s'exprimer en public</p>	<p>Les jeunes ont-ils progressé en ski au cours du séjour ?</p> <p>Leur peur éventuelle a-t-elle perduré ou s'est-elle atténuée ?</p> <p>Les jeunes se sont-ils sentis plus à l'aise avec leur corps ?</p> <p>Tous les jeunes ont-ils été capables de participer lors des activités de groupe, physiquement et oralement ?</p> <p>Les activités d'expression ont-elles permis aux jeunes de s'affirmer ?</p>	<p>Observation des changements de groupe de niveau en ski et de la prise de risque des jeunes sur les pistes</p> <p>Attention portée sur la parole des jeunes (ressenti)</p> <p>Observation de la motricité et de la coordination chez les jeunes</p> <p>Comptabilisation du nombre de jeunes capables de se mettre en avant lors des temps formels et informels (en début, milieu et fin de séjour)</p>
<p style="text-align: center;">PROBLEMATIQUE <i>(en résumé, quel problème principal choisissons-nous de résoudre ?)</i></p> <p>Jeunes aux conditions de vie favorables pour la plupart mais peu autonomes car très encadrés dans leur milieu familial</p> <p>Jeunes ayant (pour certains) des difficultés à s'affirmer, à être à l'aise dans un groupe, à être à l'aise avec leur corps</p> <p>Jeunes issus du milieu rural avec pour la plupart une sensibilité à l'environnement mais sans réelle connaissance des moyens d'action pour le respect de l'environnement ; jeunes ayant une connaissance de l'environnement limitée le plus souvent aux espaces ruraux du Centre de la France (région Centre caractérisée par ses espaces cultivés : Beauce ; isolement)</p>	<p>III/ à faire avoir un comportement citoyen et respectueux</p>	<p>1/ En faisant découvrir un environnement plutôt méconnu des jeunes (milieu montagnard), en sensibilisant au respect de l'environnement</p> <p>2/ En mettant en place des moyens d'action pendant le séjour</p> <p>3/ En socialisant, en faisant participer à la vie en collectivité</p>	<p>1/ En proposant un séjour à la montagne</p> <p>2/ En menant des activités de découverte de l'environnement montagnard telles que la visite de la maison de la réserve</p> <p>En pointant les spécificités du milieu montagnard lors des séances de ski, en faisant porter l'attention des jeunes sur le milieu...</p> <p>En faisant en sorte que les jeunes ne laissent pas leurs déchets en pleine nature (sur les pistes notamment)</p> <p>3/ En valorisant le respect des personnes et des biens</p>	<p>Les jeunes ont-ils découvert l'environnement montagnard (attention : on peut déjà être allé à la montagne sans l'avoir réellement découvert) ?</p> <p>Les jeunes ont-ils été capables de gérer leurs déchets ?</p> <p>La vie de groupe a-t-elle été positive pour tous les jeunes ?</p> <p>Tous les jeunes sont-ils intégrés dans le groupe ?</p>	<p>Comptabilisation du nombre de jeunes effectuant un premier séjour à la montagne</p> <p>Dialogue avec les jeunes</p> <p>Observation de la gestion des déchets par les jeunes</p> <p>Observation du respect des règles de vie de groupe par les jeunes</p> <p>Observation de la formation du ou des groupes.</p>

EVALUATION DES OBJECTIFS GENERAUX

INFORMATIONS DIVERSES

L'hygiène :



L'hygiène est un aspect important de la vie en Séjour de Vacances, parce que c'est un facteur de santé, de bien être et d'éducation, mais aussi parce que parmi tous les aspects de la vie quotidienne, c'est celui qui touche le plus directement, le plus intimement l'individu. Les moments de toilette, la gestion du linge, les questions de santé ont besoin d'une organisation minutieuse et d'un accompagnement attentif de la part des animateurs et de l'assistant sanitaire.

Le sommeil :

Pendant les vacances, les jeunes ont besoin de vivre des journées équilibrées où alternent de façon harmonieuse des moments d'activités et des moments de repos. Si les conditions matérielles ont beaucoup d'importance pour assurer à tous un sommeil de qualité, il en est de même en ce qui concerne le rôle et la place des adultes, particulièrement au moment de l'endormissement et du réveil. Pour conduire au sommeil, les activités de soirée doivent être choisies.

Même avec des adolescents, il est important de fixer des heures de coucher raisonnables.

Le lever individualisé est un très bon moyen de respecter le rythme de vie personnel des jeunes et de créer une atmosphère de vacances. Il pourra être géré de façon autonome par les jeunes.

Les repas, le goûter :

Les repas constituent un temps fort de la journée. Si leur principale fonction est de satisfaire des besoins physiologiques, ils favorisent également l'échange, la convivialité et restent un moment d'éducation à la vie en société.

Pour les adolescents, ce moment peut être un temps particulier pendant lequel peuvent être développés des objectifs tels que l'autonomie, l'initiative...

Ainsi, les jeunes participants aux séjours pourront organiser eux-mêmes la distribution des goûters, sous leur responsabilité et sous la surveillance des encadrants.

Le respect des locaux :

Le lieu d'accueil du séjour est le lieu de vie de tout un groupe : il est donc important de le préserver et d'impliquer les jeunes dans le rangement du matériel après chacune des activités.

Le rangement des chambres/tentes, lieux de sommeil, doit être quotidien.

Temps calme

Ces temps de repos sont aménagés suite aux repas. Ils permettent de se ressourcer et sont très importants pour les jeunes : il s'agit donc de ne pas les négliger.

Les temps libres

Entre 12 et 17 ans, les jeunes ont besoin de se retrouver entre pairs : il s'agit donc pour l'équipe d'aménager des temps qui le leur permettent.

Les règles de vie

Elles seront déterminées en début de séjour, en concertation avec les jeunes. Il s'agit d'apprendre à « vivre ensemble », dans le respect des autres. Les règles mises en place devront être acceptées de tous.

- *Argent de poche :*

Les jeunes sont informés qu'il n'est pas nécessaire d'en prévoir sur ces séjours. Néanmoins, ils pourront effectuer des petits achats tels que cartes postales et petits souvenirs. Il est cependant interdit d'apporter plus de 20 € par jeune. L'argent restera sous la responsabilité des jeunes durant tout le séjour.

- *Téléphone portable :*

Afin d'éviter les vols et appels intempestifs durant les activités et la nuit (!), les téléphones portables sont autorisés uniquement au moment des douches et sous la responsabilité du jeune. Le reste du temps ils sont stockés sous clés auprès de la directrice. Cela permet aux jeunes de nouer entre eux des relations plus facilement. Cette règle est une habitude lors des séjours « Orée Jeunes » et est très bien acceptée.

- *Appareils photos :*

Afin d'éviter les vols et détériorations, seuls les appareils photos jetables notés aux noms et prénoms des participants seront autorisés. Toutefois, il n'est pas nécessaire d'en apporter un, les animateurs pouvant fournir les photos sur clé USB en fin de séjour.

- *Sont strictement interdits et pouvant être motif à exclusion (frais à la charge de la famille) :* Cigarettes, alcool, objets coupants type cutter, canif, etc.

Médicaments :

Les jeunes ne sont pas autorisés à emmener des médicaments, même courants (aspirine, ventoline, etc.).

Si un traitement est nécessaire, les familles devront remettre le traitement et l'ordonnance à l'équipe d'encadrement en début de séjour.

Un membre de l'équipe sera identifié comme assistant sanitaire pour l'ensemble du séjour.

La place de l'expression et du choix

L'expression et la pensée par soi-même doivent être privilégiées. Les jeunes doivent avoir la possibilité de s'exprimer tout au long de la journée quel que soit le mode choisi : en groupe, en petit comité, sous une forme artistique...

Ils doivent pouvoir exprimer leurs préférences et choisir leurs activités.

A l'âge où l'on a tendance à vouloir se conformer au groupe, permettre l'expression individualisée de chacun contribue à révéler et développer la personnalité de chaque jeune.

L'importance de la sécurité



Les dispositions réglementaires en vue d'assurer la sécurité en Centre de Vacances et de Loisirs seront scrupuleusement respectées. Les équipes de direction et d'animation se référeront donc aux dispositions générales et particulières en vigueur, en consultant notamment les instructions départementales de la DDJS. Elles prendront soin de donner les consignes de sécurité spécifiques avant chaque activité et d'avoir toujours à portée une trousse de secours et un moyen de communication fiable.

Mais, si la connaissance et le respect de règles administratives et de bon sens sont nécessaires, cela ne suffit pas pour créer un véritable climat de sécurité dans toutes ses composantes, notamment moral et affectif. L'instauration de règles de vie adaptées et de relations inter-personnelles de qualité concourt au développement de la confiance en soi et dans les autres, donc à la création chez chacun du sentiment de sécurité.

Communication entre les jeunes et leurs familles au cours des séjours

Avant les séjours, une réunion d'information aux familles et aux jeunes a eu lieu afin de rassurer et d'expliquer le déroulement des séjours.

Pendant les séjours : Les parents pourront être joints par leur enfant grâce à sa carte téléphonique ou son portable. Enfin, des nouvelles leur seront communiquées chaque jour par l'intermédiaire d'un blog (adresse et code fourni lors du départ).

En cas d'urgence, la directrice du séjour hiver sera joignable au 06 46 43 67 43

En cas d'urgence, le directeur du séjour printemps sera joignable au 06 74 83 89 44